

Par dépôt électronique, courriel et messager

Le 7 octobre 2016

Me Véronique Dubois Secrétaire Régie de l'énergie Tour de la Bourse 800, rue du Square-Victoria 2e étage, bureau 2.55 Montréal (Québec) H4Z 1A2 Me Jean-Olivier Tremblay

Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques 4º étage 75, boulevard René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél.: 514 289-2211, poste 4683

Téléc.: 514 289-5197

C. élec.: tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

OBJET: Demande d'adoption de normes de fiabilité – Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de

coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur ») Dossier Régie: R-3944-2015 / Notre dossier : R051436 JOT

Chère consœur,

Par la présente le Coordonnateur transmet à la Régie l'énergie une demande réamendée du Coordonnateur relativement au dossier mentionné en objet, par laquelle la norme **MOD-028-2** est retirée du dossier. De plus, la norme BAL-003-1 est remplacée par la norme **BAL-003-1.1**.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

JOT/sg

p. j.

c. c.: Me Paule Hamelin

M^e Pierre Grenier